



Édito

Ce mois de juin marquera les 200 ans des Fêtes de la Rosière à La Brède : peu de traditions locales ont perduré si

longtemps et continuent à ponctuer le calendrier de nos villages... C'est pourquoi il est important de préserver nos racines et nos cultures locales qui font notre force et notre spécificité. La demande d'inscription à l'inventaire du patrimoine immatériel culturel de la France des fêtes de la Rosière, qui existent dans plus de 40 autres villes en France, procède de cette volonté de faire vivre les coutumes et de lutter contre l'uniformisation culturelle.

Notre défi collectif est bien sûr de concilier la défense de nos cultures traditionnelles avec l'ancrage de notre commune dans le monde moderne et contemporain. Dans ce sens, des actions importantes sont à mener en matière de transition énergétique et d'adaptation au changement climatique, de développement des mobilités décarbonées, de relocalisation des productions et de souveraineté alimentaire et énergétique, de la promotion des approvisionnements locaux...

La sauvegarde du commerce local, en particulier dans le centre bourg, fait partie de ces enjeux à relever : le conseil municipal du 15 mai dernier a défini en ce sens une politique destinée à préserver et promouvoir les activités commerciales et artisanales à La Brède. Son objectif est de sanctuariser le commerce du centre-bourg et de renforcer la diversité et l'attractivité commerciale globale de la commune. Des actions concrètes en seront déclinées à l'avenir.

Bâtonnier Michel Dufranc
Maire de La Brède

Vice-président de la Communauté de
Communes de Montesquieu
Conseiller départemental de la Gironde



Fêtes de la Rosière

Un bicentenaire historique et festif

Du 20 au 23 juin, La Brède célébrera le 200^e anniversaire des fêtes de la Rosière, 200 ans d'histoires et de festivités ! Pour marquer ce bicentenaire, les bénévoles et les élus ont imaginé de nombreuses animations et événements tout au long du mois de juin.

* **Du 3 au 23 juin, une exposition fascinante** retracera 200 ans d'histoires de Rosières. Cette exposition sera présentée dans 3 lieux : en salle Latapie, à la salle des fêtes et dans le hall d'entrée de la bibliothèque.

* **Jeudi 13 juin, Zoé Oliver, ethnologue, présentera une conférence passionnante** sur les traditions et l'évolution des fêtes de la Rosière.

* **Dimanche 23 juin, préparez-vous à un véritable voyage dans le temps** : La Brède revivra les époques, du début du XIX^e siècle à nos jours, avec des personnes en costumes, des calèches et des musiciens. Vous pouvez participer au spectacle en vous costumant : chapeaux, longues robes pour les dames ; chemise blanche et gilet pour les messieurs.

* **Ne manquez pas le défilé du bicentenaire !** En plus du traditionnel défilé de la Rosière et de son cortège, d'anciennes rosières et rosiers se joindront à eux. Des calèches et de nombreuses surprises viendront compléter ce cortège historique.

* **Du 20 au 23 juin, le Parc de l'Espérance s'embrasera** comme chaque année avec sa fête foraine, ses bodegas et sa grande scène. 8 concerts, 4 soirées DJ, un grand feu d'artifice "Spécial Bicentenaire" illumineront vos soirées.

Lou COLIN, 188^e Rosière

Lou sera notre 188^e Rosière couronnée car les deux guerres mondiales et plus récemment la pandémie de COVID n'ont pas permis l'organisation de ces fêtes. Elle a choisi son ami d'enfance **Virgile VAYNE** comme Rosier.

Retrouvez tous les détails dans le programme "spécial 200 ans" distribué avec ce bulletin.



Retrouvez toute l'actualité en
scannant ce QR code ou sur :
labrede-montesquieu.fr

Fêtes de la Rosière

Une demande d'inscription au Patrimoine Culturel Immatériel Français

La Rosière de La Brède pourrait bientôt figurer à l'inventaire du Patrimoine Culturel Immatériel Français.

En effet, Zoé Oliver, ethnologue spécialisée en patrimoine immatériel rural, mène une étude sur les fêtes de la Rosière, qui concernent aujourd'hui encore 45 communes en France. Elle a inventorié et documenté les différentes formes de cette tradition, notamment en Gironde, avec l'ambition d'inscrire

ces fêtes au Patrimoine Culturel Immatériel Français. Après dix-huit mois d'enquête, le dossier sera déposé en décembre 2024, avec une réponse de la commission du ministère en 2025.

Zoé Oliver exposera ses recherches lors d'une conférence qui aura lieu **jeudi 13 juin à 19h**, à la salle des fêtes.



Élections européennes

Dimanche 9 juin, les Françaises et Français éliront les 81 députés français du Parlement européen, une assemblée qui façonne notre vie quotidienne bien plus qu'il n'y paraît.



Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h à la salle des fêtes.

Pour voter aux élections européennes en France, il faut être âgé d'au moins 18 ans la veille du jour du vote, jouir de ses droits civiques et être inscrit sur les listes électorales.

Si vous n'êtes pas présent le jour du scrutin, vous pouvez donner procuration à quelqu'un qui se chargera de voter à votre place.

Pour cela, vous devez enregistrer votre procuration, en vous rendant dans un commissariat de police, une gendarmerie ou un tribunal judiciaire, ou plus simplement en effectuant l'intégralité de votre démarche en ligne sur : mapprocuration.gouv.fr

Une exposition pour mieux comprendre l'Union européenne

Connaissez-vous les valeurs de l'Europe ? Quelles sont ses compétences, ses actions ? Quel est le rôle du Parlement européen ?

Pour tout comprendre de cette institution, la commune accueille l'exposition « *L'Union européenne en un clin d'œil* » proposée par la CCM et le Groupe d'Action Local Graves et Landes de Cernès.

L'exposition est à découvrir du 4 au 9 juin, dans le hall d'accueil de la salle des fêtes.

Commerce local

Des mesures pour renforcer la diversité et l'attractivité commerciale à La Brède

Avec 135 établissements commerciaux et artisanaux en 2021 et près de 680 emplois, le commerce brédois est un moteur économique local.

Cependant, certains quartiers commerciaux connaissent des difficultés croissantes de vacance commerciale et de diversité. C'est notamment le cas de la rue et la Place Montesquieu ainsi que la Place Saint Jean d'Etampes.

Pour remédier à ce constat, la Municipalité souhaite mettre en place des mesures avec le soutien de l'Établissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine (EPFNA) et

de la Communauté de Communes de Montesquieu (CCM). Une étude foncière et un schéma d'attractivité commerciale ont été réalisés pour identifier des actions concrètes.

Cinq mesures ont été présentées lors du Conseil Municipal du 15 mai 2024.

Ces initiatives visent à revitaliser et à diversifier le commerce à La Brède, renforçant ainsi l'attractivité et la dynamique économique de la commune.

1 - Propositions de locaux adaptés à un tiers-lieu dédié aux métiers d'art créé par la Communauté de Communes, afin de favoriser l'entraide et la visibilité des artisans locaux.

2 - Réhabilitation de locaux sur la Place St Jean d'Etampes à mettre à disposition de commerçants ou artisans, pour améliorer l'attractivité de la place.

3 - Négociation de baux commerciaux ou caution de la Commune pour faciliter l'implantation de nouveaux commerces.

4 - Définition d'un périmètre de sauvegarde et mise en place du droit de préemption commercial afin de préserver la diversité commerciale et artisanale du centre-bourg.

5 - Modification du PLU pour mieux contrôler le changement de destination des locaux commerciaux et protéger le linéaire commercial du centre-bourg.

Travaux

Travaux de voirie quartier Jamin

A la demande de la Commune, le Syndicat Départemental d'Énergie et d'Environnement de la Gironde (SDEEG) lance des travaux d'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunications, ainsi que la réfection totale de l'éclairage public du quartier de Jamin (rues du Général Louis Clouet et des Templiers).

Ces travaux précèdent l'aménagement ultérieur d'un cheminement doux reliant l'avenue du Château au Chemin de Prevost.

Ces travaux débutent le 3 juin et devraient durer deux mois et demi pour le génie civil (terrassment), auxquels se rajoutent deux mois de travaux de raccordement, de pose de l'éclairage et de finitions.

Compte tenu de l'importance de ces travaux et des contraintes du chantier, des restrictions de circulation sont à prévoir (circulation alternée pendant les terrassements) mais l'accès des riverains à leur domicile sera toujours garanti.

Des informations seront diffusées tout au long du chantier sur le site de la ville et sur l'application mobile.



Travaux divers

Divers travaux ont été réalisés ces dernières semaines :

- Réfection de la façade et des bandeaux de la salle des fêtes,
- Remise en peinture des courts extérieurs du tennis,
- Signalétique horizontale de l'avenue Charles de Gaulle et du centre bourg,
- Renforcement de la signalétique des zones partagées.

Travaux prévus en juin :

- Entretien des terrains engazonnés (football et rugby),
- Réfection des vestiaires du basket, du rugby et du service technique.



Hommage à Pierre Dufranc

C'est avec tristesse que nous annonçons le décès de Monsieur Pierre Dufranc, Chevalier de l'Ordre National du Mérite, survenu le 22 avril 2024 dans sa 103^e année.

Monsieur Dufranc a marqué la vie de La Brède par son engagement et son dévouement sans faille à sa commune. Il a consacré une grande partie de sa vie au service public et à la sécurité de ses concitoyens : Conseiller municipal de 1959 à 1983, Premier Adjoint au Maire de 1971 à 1977, Second adjoint au Maire de 1977 à 1983, il fut aussi Chef du centre de secours de La Brède et Président de l'Union Sportive Brédoise.

La Municipalité adresse ses sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

En bref

Brûler ses déchets verts : c'est interdit !

La Police municipale rappelle que le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit toute l'année.

Les brûlages à l'air libre émettent de nombreux composés toxiques et sont une source importante de pollution de l'air atmosphérique qui peut nuire tant à la santé qu'à l'environnement. Tontes de pelouse, taille de haies, résidus d'élagage et de débroussaillage, de nombreuses solutions existent pour valoriser ces déchets :

- Le compostage domestique
- Le broyage et le paillage
- La déchèterie

En cas de non respect, une contravention de 450 € peut être appliquée pour un particulier.

Plus d'infos sur ademe.fr

Déchèterie de La Brède

Horaires d'été

La déchèterie de l'Arnahurt est ouverte les particuliers, du 2 mai au 31 octobre (fermé les jours fériés) :

- **Lundi et mardi** : 14h à 18h
- **Mercredi, jeudi et vendredi** : 8h30-12h et 14h-18h
- **Samedi** : 8h30-12h30 / 14h-18h
- **Dimanche** : 8h30-12h30

Plus d'infos : cc-montesquieu.fr

APPLI MOBILE

Retrouvez toutes les informations de la mairie sur votre téléphone !

Actualités, événements, infos travaux, annuaires des associations ou des services municipaux, signalements... Simplifiez-vous la vie avec cette application gratuite. Vous recevrez aussi les notifications en temps réel, à chaque publication sur le site de la ville.

Application "La Brède" téléchargeable gratuitement sur les plateformes Apple store et Google Play ou en scannant ces QR codes :



Apple



Android

Agenda

3 au 9 juin / Exposition sur l'Europe Salle des fêtes

8 & 9 juin / Portes ouvertes Judo et Boxe - AMMB, 92 avenue Charles de Gaulle

9 juin / Élections européennes - 8h à 18h - Salle des fêtes

20 au 23 juin / Fêtes de la Rosière - Parc de l'Espérance et Centre Ville

4 juillet / Bal des 3^{ème} des collèges Montesquieu et Rambaud Salle des fêtes - 20h

5 juillet / Fête des vins brédois - Place Saint Jean d'Étampes - 20h

Retrouvez l'agenda et les photos des événements de la commune sur le site labrede-montesquieu.fr

Jeunesse

Activités et séjours estivaux : Inscrivez vos enfants

L'été approche à grands pas, et le service Enfance Jeunesse prépare activement des vacances pleines de découvertes et de divertissements.

Les accueils de loisirs pour les enfants de 3 à 5 ans et de 6 à 11 ans seront ouverts dans leurs locaux habituels du 8 juillet au 2 août et du 26 au 30 août. À noter : les centres seront fermés du 5 au 23 août.

Pour garantir une place pour vos enfants, les réservations et annulations peuvent être effectuées en ligne.

- **Pour les journées du 8 juillet au 2 août** : Réservation du 10 juin au 21 juin. Validation des réservations le 25 juin.
- **Pour les journées du 26 au 30 août** : Réservation du 10 juin au 19 juillet. Validation des réservations le 23 juillet.



Des Séjours ludiques et sportifs

Trois séjours sont également proposés cet été, offrant aux enfants l'occasion de découvrir de nouveaux horizons et de vivre des aventures passionnantes :

- **Du 8 au 10 juillet** : Séjour de 3 jours pour les 4/6 ans à Sore.
- **Du 10 au 12 juillet** : Séjour de 3 jours pour les 6/9 ans à Vieux Boucau.
- **Du 15 au 18 juillet** : Séjour de 4 jours pour les 10/13 ans à Bombannes.

Les réservations et annulations pour ces séjours peuvent être faites en ligne du 27 mai au 14 juin, avec une validation des réservations le 18 juin.

Les programmes détaillés des activités seront disponibles sur le site de la Mairie de La Brède ultérieurement.

Pour plus de détails : labrede-montesquieu.fr/vie-quotidienne/enfance-jeunesse

Tribunes libres

Conformément au code général des collectivités territoriales et au règlement intérieur voté par le Conseil Municipal, un espace de libre expression est réservé aux différents groupes politiques, dans les communes de plus de 3 500 habitants.

La Brède Ensemble

Depuis 200 ans maintenant, les brédois célèbrent la fête de la rosière, initiée par Francois-de-Paule Latapie.

Face aux attaques répétées des traditions locales, notre équipe municipale est fière de cet événement annuel qui, non seulement perdure, mais s'impose, chaque année, comme un succès toujours renouvelé.

Quand certains cèdent aux humeurs du temps, nous sommes, quant à nous, heureux d'honorer nos traditions et de célébrer notre identité et notre unité.

La magie de cette fête, c'est aussi de rassembler les anciens brédois, comme les nouveaux arrivants.

Partageons ensemble ce moment unique du 20 au 23 juin pour ce bicentenaire exceptionnel !

La Brède aux citoyens

Le mois de juin rime avec fin des examens, dernières épreuves du bac pour les lycéens, attente des affectations pour ceux qui poursuivent leurs études, début de stage et recherche de jobs d'été, d'alternance ou de travail tout cours. Derniers tournois de l'année scolaire, spectacles, kermesses, ...

Beaucoup d'activités, de pression pour certains, mais aussi pour leurs familles, cette période est bien chargée.

Juin rime aussi avec joie en perspectives des fêtes, notamment celle de la Rosière.

Nous souhaitons à la jeunesse du territoire et à leurs parents, une belle fin d'année scolaire.

Bulletin d'informations de la Commune de La Brède

Directeur de publication : Michel Dufranc . Rédaction/PAO : service communication . Photos : Mairie. Impression : Laplante à Mérignac . Tirage à 2 300 exemplaires . Documents imprimés avec des encres à base végétale, sur du papier issu de bois de forêts gérés de manière responsable . Ne pas jeter sur la voie publique . Dépôt légal à parution
Mairie de La Brède : 1 place Saint Jean d'Étampes - BP 30047 - 33652 La Brède Cedex . Tél : 05 57 97 18 58 - Fax : 05 57 97 18 50
Courriel : contact@labrede-montesquieu.com . Site web : www.labrede-montesquieu.fr